

La Commune de HERON recrute

<p>UN OUVRIER POLYVALENT – ENTRETIEN DE BATIMENT (H/F) Contrat de remplacement à durée déterminée – temps plein</p>

1. FONCTION

L'ouvrier (H/F) travaillera au sein du service Travaux de la Commune de Héron.

Il sera chargé notamment de :

- la réalisation d'**interventions techniques** dans les domaines suivants : maçonnerie, placement de plaques gyproc, plafonnage, sanitaire, chauffage, carrelage, menuiserie, peinture, électricité, finitions diverses...
- l'**entretien et la maintenance** des bâtiments et des équipements communaux
- **la logistique** des diverses activités organisées sur le site (transport et montage de matériel, nettoyage avant et après activités).

2. PROFIL

- Etre fiable, autonome, polyvalent, ponctuel, constant et méticuleux dans le travail;
- Posséder des compétences pluridisciplinaires de base dans le secteur du - bâtiment et avoir une certaine expérience professionnelle dans ce secteur ;
- Savoir manipuler les outils des métiers du bâtiment ;
- Appliquer rigoureusement les règles en matière de sécurité, hygiène et respect de l'environnement.

3. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Conditions générales :

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction et pouvoir présenter un extrait de casier judiciaire (modèle 595) daté de 3 mois maximum
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction exercée ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Justifier d'une expérience utile comme ouvrier en lien avec la fonction à pourvoir constitue un atout considérable.

Conditions particulières :

1. Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (CESI) ;
2. Être titulaire du permis de conduire BE à la date d'entrée en fonction ;
3. Être titulaire d'un passeport APE (délivré par le FOREM) ;

4. CONTRAT

- ~~Entrée en fonction le 1/06/2017~~
Durée : 2 mois renouvelable selon
- Temps de travail : temps plein soit 38h par semaine
- Traitement : Rémunération à l'échelle barémique D2 en fonction de l'ancienneté valorisable (minimum 25.056,46€ et maximum 33.929,12€ brut annuel indexé)

5. PROCEDURE DE SELECTION

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- CV détaillé ;
- lettre de motivation ;
- copie du permis de conduire B ;
- extrait du casier judiciaire ;
- passeport APE

Tout dossier de candidature incomplet à la date de clôture sera irrecevable.

Les candidatures sont à adresser au Collège Communal- Place communale 1, 4218 COUTHUIN ou administration@heron.be **pour le 29 mai 2017 au plus tard.**